

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 17 Absents : 12
Suffrages exprimés : 21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 25/09/2018
Reçu en préfecture le 25/09/2018
Affiché le 25/09/18
ID : 031-213101181-20180920-D20180608-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2018/06 du 20 septembre 2018

**D. 2018/06-08 – Aménagement du territoire – Location d'une parcelle pour antenne relais –
Chemin de l'Escrimayre**

L'an deux mil dix-huit, le vingt septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : BINET Pascale, BODIOLU Christelle, BOSCARIOL Eric, CONSTANS Loïc, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, LABIT Alain, NESPOLO Florence, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, ROBIN Véronique, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : ABAD-LAHIRLE Nadine, BRUN Dante, CALVET Karen, DALDOSSO Corinne, MARTY Laurent, RIBOUCHON Thomas, TORNOS Luc.

Absents : DARES Patrick, DELLAC Anne-Marie, GACHES Lydie, LHERM Jean-Pierre, MARTINAZZO Estelle.

Pouvoirs : ABAD-LAHIRLE Nadine à CONSTANS Loïc, BRUN Dante à FOISSAC Christian, MARTY Laurent à SIGAL Sandrine, TORNOS Luc à FORTIER J-Claude.

Les conseillers ont été convoqués le 14 septembre 2018, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

Sandrine SIGAL est nommée secrétaire de séance. Marie-Brigitte CHOISY, responsable des Affaires juridiques, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

TDF souhaite louer un terrain à la commune de Castelnau d'Estrétefonds (Haute-Garonne) afin d'y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes. Il s'agit d'un terrain d'une contenance de 90 m², à prélever sur la parcelle nue figurant au cadastre de la commune en bordure du chemin de l'Escrimayre - section C n° 515, d'une superficie globale de 160 m². La location s'entend pour douze ans selon un loyer annuel de 2 500 €. 4032

Où le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

Autorise le Maire à signer le bail à louer (pièce jointe) avec TDF pour l'édification d'un site radioélectrique ainsi que tous actes utiles à cet effet.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme, le 21 septembre 2018
Au registre sont les signatures*

Le Maire,

Daniel DUPUY

